

Edité le : 10/04/2026

Rapport d'analyse

Page 1 / 3

EAU DE NIMES METROPOLE

1349 AVENUE JOLIOT CURIE  
30900 NIMES

Les résultats et les conclusions éventuelles ne se rapportent qu'à l'échantillon soumis à l'analyse et tel qu'il a été prélevé. Le rapport comporte 3 pages.

La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.

Les paramètres sous-traités sont identifiés par (\*).

Les paramètres co-traités aux laboratoires BIOFAQ (Accréditation 1-1674 portée disponible sur www.cofrac.fr) sont identifiés par (\*\*).

Identification dossier :	LSE26-44903	Analyse demandée par :	ARS DD DU GARD		
Identification échantillon :	<b>LSE2604-23983-1</b>	N° Prélèvement :	00195354		
N° Analyse :	00197242	Nature:	Eau de distribution		
Point de Surveillance :	CRECHE-COMMERCES-MAISON DE RET	Code PSV :	<b>000000551</b>		
Localisation exacte :	crèche salle de pause personnel	Dept et commune :	<b>30 MILHAUD</b>		
Coordonnées GPS du point (x,y)	X : 43,7867976000	Y :	4,3021069000		
UGE :	0110 - COMMUNAUTE D AGGLOMERATION DE NIMES				
Type d'eau :	T - EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE				
Type de visite :	AA	Type Analyse :	A		
Nom de l'exploitant :	EAU DE NIMES METROPOLE - SEMN		Motif du prélèvement :	CS	
	TSA 11389				
	30230 RODILHAN				
Nom de l'installation :	MILHAUD	Type :	UDI	Code :	000492
Prélèvement :	Prélevé le 07/04/2026 à 10h28 Réception au laboratoire le 07/04/2026 à 14h40				
	Prélevé et mesuré sur le terrain par CARSO LSEHL / BUCHET Caroll - LSEHL				
	Prélèvement accrédité selon FD T 90-520 et NF EN ISO 19458 pour les eaux de consommation humaine				
Traitement :	NEANT				

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client qui sont antérieures à l'heure et la date de prélèvement. La référence de l'échantillon, sa nature, toute information liée à un traitement en amont du prélèvement ainsi que la date de prélèvement, si celui-ci a été réalisé par le client, sont des informations fournies par ce dernier

Date de début d'analyse le 08/04/2026 à 02h27

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
<b>Mesures sur le terrain</b> Température de l'eau	17.5	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3	0		25	#

.../...

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
pH sur le terrain	7.4	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	1.0		6.5 9 #
Chlore libre sur le terrain	0.40	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Chlore total sur le terrain	0.44	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2	0.03		#
Bioxyde de chlore avant dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Bioxyde de chlore après dégazage	N.M.	mg/l ClO2	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013	0.05		
Durée de dégazage	N.M.	min	Spectrophotométrie à la glycine	Méthode interne M_EZ013			
<b>Analyses microbiologiques</b>							
Microorganismes aérobies à 36°C 44h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Microorganismes aérobies à 22°C 68h (PCA) (**)	< 1	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			#
Bactéries coliformes à 36°C (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000			0 #
Escherichia coli (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1 - version 2000		0	#
Entérocoques intestinaux (Streptocoques fécaux) (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2		0	#
Spores de micro-organismes anaérobies sulfito-réducteurs (**)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN 26461-2			0 #
<b>Caractéristiques organoleptiques</b>							
Aspect de l'eau	0	-	Analyse qualitative				
Saveur	Chlore	-	Méthode qualitative				
Couleur apparente (eau brute)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		#
Couleur vraie (eau filtrée)	< 5	mg/l Pt	Compareurs	NF EN ISO 7887	5		15 #
Couleur	0	-	Qualitative				
Turbidité	< 0.10	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1	0.10		2 #
<b>Analyses physicochimiques</b>							
<b>Analyses physicochimiques de base</b>							
pH	7.43	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	2		6.5 9 #
Température de mesure du pH	20.4	°C		NF EN ISO 10523	15		
Conductivité électrique brute à 25°C	810	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	50		200 1100 #
TAC (Titre alcalimétrique complet)	31.40	° f	Potentiométrie	NF EN ISO 9963-1	0.50		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	38.05	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144	0.06		#
Carbone organique total (COT)	0.48	mg/l C	Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484	0.2		2 #
<b>Cations</b>							
Calcium dissous	143.3	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.1		#
Magnésium dissous	5.4	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885	0.05		#
Ammonium	< 0.01	mg/l NH4+	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01		0.10 #
<b>Anions</b>							
Chlorures	32.40	mg/l Cl-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #

Edité le : 10/04/2026

Identification échantillon : LSE2604-23983-1

Destinataire : EAU DE NIMES METROPOLE

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	LQ	Limites de qualité	Références de qualité
Sulfates	49.30	mg/l SO4--	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.50		250 #
Nitrites	< 0.01	mg/l NO2-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.01	0.50	#
Nitrates	18.90	mg/l NO3-	Spectrophotométrie automatisée	NF EN ISO 15923-1	0.5	50	#
Somme NO3/50 + NO2/3	0.38	mg/l	Calcul			1	

LQ = limite de quantification pour les paramètres physico-chimiques

N.M. = Non Mesuré

**11NO3** NITRATES (ARS11-2020)  
**34BSIR\*** ANALYSE ANAEROBIES SULFITO-REDUCTEURS (ARS34-2025)  
**11A@** ANALYSE A SOCLE ARS 11-2026

Eau respectant les limites et références de qualité fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et par les articles R. 1321-2, R. 1321-3, R. 1321-7 et R. 1321-38 du code de la santé publique pour les eaux de consommation humaine pour les paramètres analysés.

Limites de Qualité : Les limites de qualités sont soit des limites de qualité réglementaires , soit des limites de qualité du client.

Les valeurs en gras, italiques et soulignées sont non conformes aux seuils indiqués dans le rapport d'analyse.

**Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.**

Afin de maintenir l'accréditation, le laboratoire peut s'appuyer de manière exceptionnelle sur une étude de stabilité interne pour certains paramètres physico-chimiques.

**(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)**

Jean-christophe D'OLIVEIRA  
 Directeur Qualité

